ommune de Drivis





































LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs et Chers Administrés,

Alors que 2022 vient de s'achever avec, pour beaucoup d'entre nous, le sentiment d'une année très particulière.

En espérant que 2023 soit plus heureuse, plus libre et surtout plus conviviale.

Travaux réalisés 2022

- Les travaux d'aménagement de la cuisine de la salle des fêtes de **Fontenelle en Brie** sont terminés. L'entreprise PERSON est intervenue pour installer le matériel de cuisine et Monsieur Jacques GRISOLET pour la pose du nouveau carrelage dont je le remercie. L'entreprise est également intervenue à la salle des fêtes de **La Celle sous Montmirail** pour la pose d'un fourneau et d'une hotte. Les quatre territoires sont maintenant équipés.
- Les travaux de voirie prévus cette année sont pratiquement achevés.
- Les travaux prévus sur l'Eglise de **Fontenelle en Brie** sont accomplis et ont été réalisés par l'entreprise DROUIN.
- La réfection du terrain omnisport a été faite par l'entreprise SOLTECH. Le grillage a déjà été vandalisé plusieurs fois. Heureusement des photos ont été prises pour identifier les malfaiteurs. Les factures des dégradations arriveront prochainement.
- Le terrain de pétanque a été remis en état et les jeux pour les petits ont été installés par des bénévoles. Des animaux de fabrication artisanale sont arrivés sur le site. Merci à Josette et Denis MOROY.
- La fibre optique a été déployée sur nos quatre territoires et installée dans nos habitations. Pour ceux qui n'en bénéficient pas encore, ils peuvent prendre rendez-vous avec l'opérateur de leur choix et l'installation est gratuite.

Prévisions des travaux 2023

- La Celle sous Montmirail, hameau de Coucermont : achat de terrain pour la réalisation d'une réserve incendie. Une demande de subvention va être sollicitée pour la création d'une bâche de 120 m³, pour se mettre aux normes.
- Des travaux de voirie sont programmés avec demande de subvention Départementale.
- Remplacement lampes et luminaires dans les bâtiments communaux pour réaliser des économies d'énergie.
- La Celle sous Montmirail, le territoire a été retenu pour bénéficier de l'amélioration de la couverture mobile des quatre opérateurs (emplacement du pylône pas encore défini).

Pour information

La maison du garde barrière de Villemoyenne à **Fontenelle en Brie** a été achetée par l'association tourisme ferroviaire de la Brie champenoise à l'Omois (TFBCO) avec notamment un don de 15 000€ par la fondation du patrimoine.

Le tronçon Artonges/Mézy-Moulins 18 km a trouvé un équilibre financier avec la SNCF, la Région, l'Etat et l'entreprise SOUFFLET. Une excellente nouvelle pour l'association qui se bat depuis plus de 20 ans. Mille mercis à Madame La Sous-Préfète pour sa fructueuse intervention.

Nous allons pouvoir délivrer à nouveau les cartes d'identité et passeports au siège de la Mairie. Nous avons été retenus et le dispositif de recueil de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) devrait être installé et fonctionner en Mars 2023.

Pour les coupures de courant, un arrêté du Préfet nous a été envoyé précisant que nous serons avertis à 17 heures la veille pour prévenir la population. Je vous invite à installer l'application « PanneauPocket » sur votre portable, pour la bonne communication avec la Mairie.

Un grand merci aux associations, aux bénévoles, au personnel communal et aux efficaces agents de notre centre aéré.

Une pensée toute particulière aux familles qui ont perdu les leurs au cours de cette année. Sincères condoléances.

Je vous présente, en mon nom, au nom des Maires délégués et du conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette année 2023.

Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Le Maire, Alain MOROY



Salon des Maires à Paris, le mercredi 23 novembre 2022



FONTENELLE EN BRIE







MARCHAIS EN BRIE



Une pleine réussite pour cette première randonnée gourmande dont nombreux marcheurs ont participé.





FONTENELLE EN BRIE





ARTONGES







MARCHAIS EN BRIE









ARTONGES





FONTENELLE EN BRIE







MARCHAIS EN BRIE





LA CELLE SOUS MONTMIRAIL









ARTONGES





MARCHAIS EN BRIE







FONTENELLE EN BRIE



Une belle
réussite pour la
1º brocante qui
a accueilli une
trentaine
d'exposants





HALLOWEEN

Le 30 octobre 2022

Des petits et grands monstres ont défilé dans les rues de Fontenelle en Brie et de La Celle sous Montmirail puis se sont réunis autour d'un goûter à leur mairie.

FONTENELLE EN BRIE



LA CELLE SOUS MONTMIRAIL





LA CELLE SOUS MONTMIRAIL



FONTENELLE EN BRIE



Remise en peinture du Monument aux Morts

MARCHAIS EN BRIE



ARTONGES



Remise en peinture du Monument aux Morts



LA CELLE SOUS MONTMIRAIL



THÉATRE

L'association des Amis de l'Église de Marchais-en-Brie vous invite à une représentation théâtrale donnée par la Troupe du Loup.

Dalage
Balle des fêtes de Aurchais en-Brie

Vendredi 20 Salle des fêtes de Marchais 2022 heures en-Brie

Un chapeau circulera au profit de l'Association.

Après la représentation, rencontre avec les auteurs et les comédiens.

www.eglise-marchaisenbrie.com

MARCHAIS EN BRIE





LA CELLE SOUS MONTMIRAIL

Eclats de nuit



Spectacle écrit et conçu par C. et J.F. DEFIVES Avec : Catherine, Evelyne, Fred et Sidonie

Des histoires pour raconter les ombres et les lumières de la nuit qui ouvre sur les étoiles, les rêves, les angoisses, les vies parallèles, les magies et parfois ... le sommeil ... En espérant que chacun saura le trouver après le spectacle !



REPAS À THÈME

ARTONGES



Repas « tête de veau »



FONTENELLE EN BRIE



Soirée « fondue bourguignonne »



ARTONGES



ARTONGES





Soirée « boudin » fait maison par Monsieur le Maire délégué, Ghislain DADOU.







MATTÉO

Habitant de Marchais en Brie, Mattéo, alias MRS, a été repéré par l'émission « La France a un incroyable talent » diffusée sur M6, dont son premier passage à la télévision s'est fait vendredi 25 novembre dernier avec sa petite sœur Léxi.

Son talent : rappeur et qui plus est, sourd depuis sa naissance.

Ce jeune homme de 19 ans souhaite prouver que les obstacles sont surmontables quand il y a passion et travail.

Nous le félicitons et lui souhaitons une bonne continuation !



VISITE DE MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE



La commune a été honorée par la visite de Madame la Sous-Préfète, Fatou MANO, qui a été à l'écoute des élus, des représentants de la Société Soufflet et du Président du TFBCO (Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois).

Aussi, les enfants du centre aéré lui ont réservé un accueil mémorable (spectacle, chansons, etc.). Celle-ci en a été particulièrement touchée.

Le verre de l'amitié a clôturé cet après-midi fort sympathique et enrichissant.



TFBCO

(Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois)

L'avenir du tronçon ferroviaire ARTONGES - MEZY-MOULINS

Le jeudi 13 octobre 2022, une réunion sous l'égide de Madame la Sous-préfète s'est déroulée à la sous-préfecture de Château-Thierry, pour aborder l'avenir du tronçon ferroviaire RFN ARTONGES – MEZY-MOULINS d'une longueur de 18 km.

L'enjeu pour cette section était de pérenniser la ligne menacée de fermeture en raison des infrastructures fortement dégradées, nécessitant de lourds travaux de régénération.

Après de nombreuses réunions du comité de suivi du projet qui ont eu lieu entre 2017 et 2022, l'objectif de celle du 13 octobre 2022 était de consolider définitivement les participations des principaux financeurs (SNCF, Région des Hauts de France, l'Etat et SOUFFLET INVIVO) afin de garantir l'équilibre financier des travaux de régénération qui s'élèvent à 7, 36 M€ (3,98 M€ en investissement, 3,38 M€ en maintenance sur 15 ans).

Ce tronçon de ligne est donc désormais sauvegardé pour une durée de 15 ans.





La sauvegarde de la maison de garde-barrière de Villemoyenne

Le mardi o6 décembre 2022, la Commune de Dhuys et Morin en Brie a accueilli la Fondation du Patrimoine pour la signature d'une convention avec l'Association Tourisme Ferroviaire de la Brie Champenoise à l'Omois.

Cette convention a pour objet de régir l'aide financière de 15 000 € apportée par la Fondation du patrimoine pour la mise en œuvre du projet de sauvegarde de la maison de garde-barrière de Villemoyenne à Fontenelle en Brie, propriété de l'Association TFBCO depuis l'été 2022.

L'objectif pour l'Association est double :

- Sauvegarder cette maison pour que celle-ci devienne un modèle de maison de garde-barrière telle qu'elle était à l'époque des chemins de fer de l'Est (1884);
- Y créer une annexe du musée ferroviaire de Montmirail.





ARTONGES



FONTENELLE EN BRIE



Le Maire délégué et son équipe tiennent à remercier toutes les personnes présentes ainsi que le Père-Noël pour sa visite.

LA CELLE SOUS MONTMIRAIL



MARCHAIS EN BRIE







SPECTACLE DE NOËL

LA BELLE ET LA BÊTE











ARTONGES

Réfection de la voirie « Place de la Mairie »





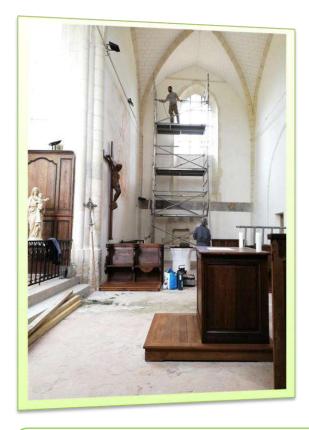
Réfection de la voirie « rue Triplette »



Rénovation de la façade du local communal

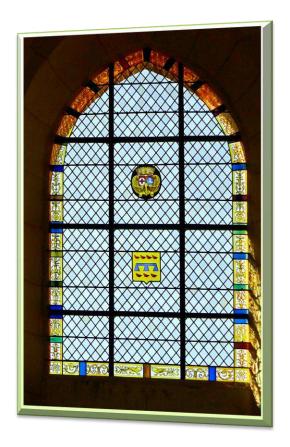






Restauration du vitrail:

« Familles GOMER et GOURDINEAU, anciens seigneurs d'ARTONGES »





Restauration d'un tableau de l'Eglise : « Déposition de la Croix »



MARCHAIS EN BRIE



Rénovation du Monument aux Morts

> Rénovation du terrain de pétanque au hameau « Le Tremblay »



Animaux fabriqués par Josette et Denis MOROY, installés à l'aire de jeu









Installation d'une nouvelle structure de jeu au hameau « Le Tremblay »





Rénovation du terrain omnisport

Celui-ci est prioritairement réservé aux habitants de la commune.

Pour obtenir votre carte d'accès, veuillez contacter le secrétariat de mairie de Dhuys et Morin en Brie au 03 23 69 81 65.

L'abonné doit renouveler son adhésion chaque année au 1º janvier, à défaut il devra restituer la clé à la mairie annexe de Marchais en Brie.

<u>Tarifs</u>:

- 20 € par famille résidant à Dhuys et Morin en Brie
- 30 € par famille extérieure à la commune



« Impasse du Pont » au hameau de Villemoyenne



LA CELLE SOUS MONTMIRAIL



Hameau de Coucermont





Hameau de Coucermont





FONTENELLE EN BRIE



Rue de Napoléon

Rue de Villemoyenne





Nettoyage du lavoir et réparation du toit



FONTENELLE EN BRIE



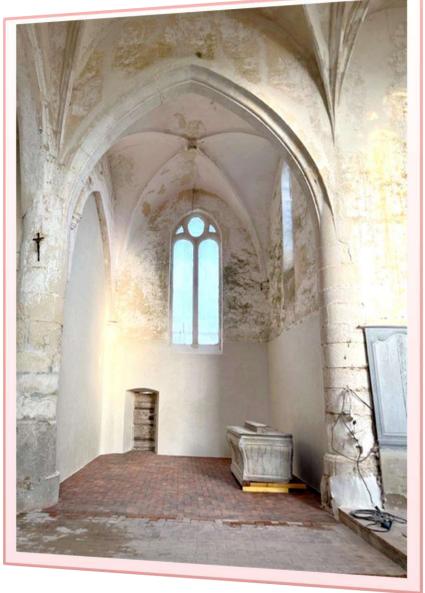


Rénovation d'une partie de l'édifice





Rénovation du chœur de l'Eglise



FONTENELLE EN BRIE



INFOS UTILES



CONTAINERS PUCÉS

En cas de déménagement ou d'emménagement, le container des ordures ménagères, affecté à l'habitation, doit y rester. En effet, celui-ci est référencé auprès de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT), laquelle devra donc procéder au changement des coordonnées et si besoin de la poubelle, en fonction du nombre de membres du foyer.

N'hésitez pas à vous tourner vers vos Mairies déléguées pour de plus amples renseignements et aussi vous aider dans les démarches.



Si vous êtes à la recherche d'une assistante maternelle, n'hésitez pas à contacter :

Mme FERREIRA-REIS Patricia – 12 place de la Mairie à ARTONGES au 03 23 82 61 70
 Mme DROUIN Jacqueline – 3 Les Tropins à FONTENELLE EN BRIE au 03 23 69 78 61
 Mme PIRES Morgane – 22 rue des Trembles – Le Tremblay à MARCHAIS EN BRIE au 06 25 54 59 05

URBANISME

Nous vous rappelons que toutes modifications de l'habitat existant, si minimes soient-elles, doivent préalablement et nécessairement faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services municipaux, qui ensuite transmettra votre demande aux services instructeurs (Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer en ligne gratuitement vos demandes de permis de construire, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

Comment déposer en ligne ?

- Rendez-vous sur le lien https://sve.sirap.fr/
- Choisissez la commune concernée par votre projet,
- Créez un compte et laissez-vous guider!

Je me renseigne sur la faisabilité de mon projet et les démarches à accomplir, à la Mairie et sur geoportail-urbanisme.gouv.fr Je me rends sur l'adresse https://sve.sirap.fr/ je sélectionne la commune concernée par le projet et je crée un compte

Je choisis et complète le formulaire, je fournis les plans et je valide mon dossier en ligne

Je suis en ligne le traitement de ma demande et je télécharge la décision

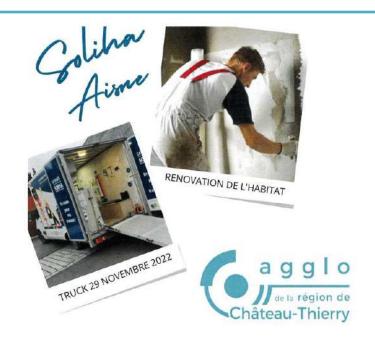
Les avantages du dépôt en ligne :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez,
- Un gain de temps: plus besoin d'imprimer les dossiers en de multiples exemplaires et de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé,
- Des échanges facilités avec l'administration,
- Un suivi de l'état d'avancement de votre dossier, en temps réel.

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation!

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en Mairie ou de l'adresser par courrier.









CONTACT

SOLIHA Aisne

32 rue Marcelin Berthelot - 02000 LAON

03.23.26.73.50

Email: contact.aisne@soliha.fr

Site: soliha.fr

VOUS AVEZ UN PROJET D'AMELIORATION DE L'HABITAT ?

VENEZ-VOUS RENSEIGNER!

Des subventions, primes et prêts peuvent être mobilisés! Une information complète sur la rénovation de l'habitat.

PERMANENCES D'INFORMATION HABITAT 2023

A LA MAISON DE L'AGGLO

1, ROND-POINT DU CAHOT A **CONDE-EN-BRIE**

LE 3EME VENDREDI DU MOIS

DE 09H00 A 10H00

SUR RENDEZ-VOUS

ETE

HIVER

20 JANVIER 2023	16 JUIN 2023
17 FEVRIER 2023	
PRINTEMPS	AUTOMNE
17 MARS 2023	15 SEPTEMBRE 2023
21 AVRIL 2023	20 OCTOBRE 2023
19 MAI 2023	17 NOVEMBRE 2023

PERMANENCES D'INFORMATION HABITAT 2023

A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION 2, AVENUE ERNEST COUVRECELLE A ETAMPES SUR MARNE L'AIGUILLAGE

LE 1ER VENDREDI DU MOIS

DE 11H00 A 12H00

SUR RENDEZ-VOUS

HIVER	ETE
03 FEVRIER 2023	02 JUIN 2023
PRINTEMPS	AUTOMNE
03 MARS 2023	01 SEPTEMBRE 2023
07 AVRIL 2023	06 OCTOBRE 2023
05 MAI 2023	03 NOVEMBRE 2023
	01 DECEMBRE 2023

ALSH - MARCHAIS EN BRIE

INFOS ET INSCRIPTIONS:

Eddy BOUNY: 07 62 35 15 89 – eddybouny@carct.fr Ou bien au 03 23 69 13 41 – alsh.marchais@carct.fr

Sur le site de la C.A.R.C.T. : www.carct.fr rubrique « espace famille »

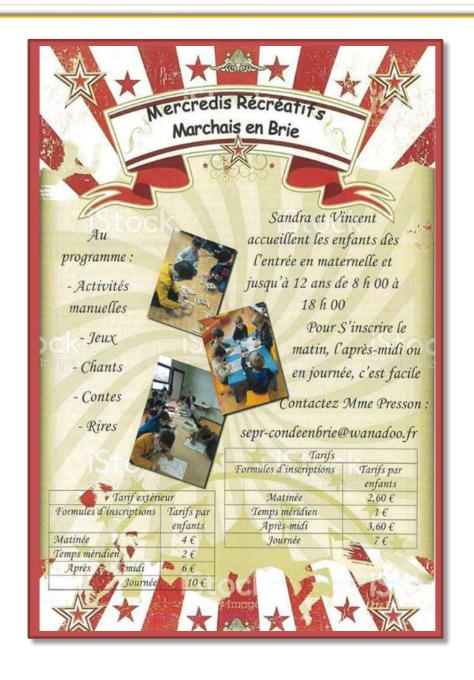
PÉRIODE D'OUVERTURE :

Petites vacances (sauf Noël) et grandes vacances (sauf août)

ACCUEIL ET DÉPARTS ÉCHELONNÉS :

De 8h00 à 9h00 et de 17h15 à 18h00







HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE CONDÉ-EN-BRIE

ÉTÉ 01/04 AU 31/10

Lundi / Mardi / Vendredi / Samedi :

09h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00

Jeudi:

13h30 - 18h00

HIVER 01/11 AU 31/03

Mardi / Vendredi / Samedi:

09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Lundi / Jeudi:

13h30 - 17h00

Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés

DÉCHETTERIE DE CHÂTEAU-THIERRY

ÉTÉ 01/04 AU 31/10

Lun. / Mar. / Mer. / Ven. / Sam.:

09h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00

Dimanche:

09h00 - 12h30

Jeudi: Fermée

HIVER 01/11 AU 31/03

Lun. / Mer. / Ven. / Sam. :

09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Dimanche:

09h00 - 12h30

Mardi / Jeudi : Fermée

Fermée les jours fériés



L'accès aux déchetteries de l'Agglo se fera uniquement sur RDV via le site www.carct.fr rubrique « je prends rendez-vous » ou bien par téléphone au 03.23.85.34.97. Cependant, pour ne pas surcharger le standard, il est préférable d'utiliser la plateforme internet quand cela est possible.

Sans cette inscription, il ne sera pas possible d'accéder à la déchetterie.

DÉCHETTERIE DE MONTMIRAIL (MACLAUNAY)

ÉTÉ 01/04 AU 31/10

Lundi / Mardi / Mercredi:

13h30 - 19h00

Samedi:

09h00 - 12h00 et 13h30 - 18h30

Dimanche:

09h00 - 12h00

HIVER 01/11 AU 31/03

Lundi / Mardi / Mercredi:

13h00 - 18h30

Samedi:

09h00 - 12h00 et 13h00 - 18h00

Dimanche:

09h00 - 12h00

Fermée les jeudis, vendredis, jours fériés et le dimanche de Pâques

Quelques informations et petits rappels

ARRÊTÉ PREFECTORAL DU 19 AVRIL 2016 RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE (PROPRIÉTES PRIVÉES)

<u>Article 20</u>: « Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que » :

<u>Du lundi au samedi de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures</u> <u>Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures uniquement</u>

<u>Article 22</u>: « Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive »

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous arrivez dans la commune, présentez-vous en mairie, nous serons très heureux de vous accueillir et de vous renseigner sur la commune et les services offerts.

ABOIEMENTS

En France, la loi dispose que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements de son animal ne perturbent pas la tranquillité du voisinage.

En conséquence, le Maire compte sur le civisme de chacun de vous pour que qu'il ne soit pas amené à exercer ses pouvoirs de police.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons du village, qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent présenter le livret de famille de leurs parents, leur carte d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile.

Ce recensement est obligatoire pour :

- s'inscrire au Bac,
- passer un concours de la fonction publique,
- s'inscrire au permis de conduire, etc.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TO! ???

WINDSTERN BY I'V DELLAND



NOS MOYENS DE COMMUNICATION...



Le site internet : www.dhuys-et-morin-en-brie.fr

Celui-ci fait paraître systématiquement les annonces des manifestations, les informations courantes ainsi que les dernières.

Le bulletin municipal distribué annuellement, dans toutes les boîtes aux lettres de la commune de Dhuys et Morin en Brie.





La page Facebook:

« Mairie de Dhuys et Morin en Brie »

Des affiches sur toute la commune de DHUYS ET MORIN EN BRIE ainsi que du boîtage sur le territoire concerné par l'animation.



Nous vous rappelons que l'application
"PanneauPocket" est à télécharger sur App Store ou Google Play. Celle-ci permettra en temps réel de recevoir sur votre téléphone portable, les notifications, dès que la Mairie publiera une nouvelle information.

MAIS AUSSI: LE MAILING

Le Mailing en français signifie « publipostage ». C'est un moyen de communiquer des informations à un groupe de personnes.

Pour cela, n'hésitez pas à envoyer un mail à votre mairie (adresses en dernière page), en vous identifiant (nom, prénom et adresse) afin que l'on enregistre votre adresse mail.

AGENDA DU 1°F SEMESTRE 2023

	<u>La Celle sous Montmirail</u>
JANVIER	08/01 : Galette des Rois à 15h00 à la salle des fêtes
	29/01 : Repas début d'année à la salle des fêtes (heure à définir)
	<u>Artonges</u>
	21/01 : Galette des Rois à la salle des fêtes à 19h30
	<u>Artonges</u>
	18/02 : Repas « tête de veau » à la salle des fêtes (heure à définir)
FÉVRIER	<u>La Celle sous Montmirail</u>
	21/02 : Mardi gras à la salle des fêtes (heure à définir)
	<u>Artonges</u>
MARS	11/03 : Loto à la salle des fêtes (heure à définir)
	<u>Artonges</u>
AVRIL	01/04 : Repas « de printemps » à la salle des fêtes à 12h00
	<u>Fontenelle en Brie</u>
	10/04 : Chasse aux œufs autour de l'Eglise à 10h00
	Fontenelle en Brie
MAI	14/05 : Brocante dans l'enceinte de la Mairie et de l'Eglise
	<u>La Celle sous Montmirail</u>
	20/05 : Bourse aux livres
	<u>Artonges</u>
	20/05 : Fête des voisins sur la place de la Mairie à 12h00

Fontenelle en Brie

03/06 : Fête des voisins à la Mairie (heure à définir)

La Celle sous Montmirail

JUIN

10/06 : Fête des voisins au Patis (heure à définir)

24/06 : Feux de la St Jean et fête de la musique au Patis (heure à définir)

Artonges

24/06 : Fête communale à la salle des fêtes (heure à définir)

ATTENTION

TOUTE FESTIVITÉ SERA <u>CONFIRMÉE</u> PAR LA DIFFUSION

D'AFFICHES/FLYERS, SUR NOTRE SITE INTERNET et/ou PAR MAIL et/ou SUR

FACEBOOK et/ou PANNEAUPOCKET.



Le 05 avril 2022, le comité des fêtes de **Fontenelle en Brie** a été créé.

Cette association a comme Président, Monsieur Christophe DUBUC (à gauche), comme trésorier, Monsieur Dominique LEGENDRE et comme secrétaire, Madame Sarah CALVEZ.

Ils sont accompagnés de plusieurs bénévoles, Mesdames Jacqueline DROUIN, Sophie GRISOLET, Alexandra LENAIN, Guylaine NOWAK et Lucie MOROY ainsi que Messieurs Florent HILLARD, Alain MOROY et Benoît LE ROUX.

Retrouvez au quotidien toutes nos animations, sur notre site internet et notre page Facebook.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Mardi 18 h 00 à 19 h 00 ARTONGES

2 03.23.82.48.09 - @: mairie-artonges@orange.fr

Jeudi 18 h 00 à 19 h 00 FONTENELLE EN BRIE

2 03.23.69.85.00 - @: cne.fontenelle-en-brie@wanadoo.fr

Samedi 11 h 00 à 12 h 00 LA CELLE SOUS MONTMIRAIL

3 03.23.69.86.84 - @: mairie.lacelle@orange.fr

Samedi 10 h 00 à 12 h 00 MARCHAIS EN BRIE

☎ 03.23.69.81.65 - @: mairiedhuysetmorinenbrie@orange.fr



DHUYS ET MORINEN BRIE



VOEUX 2023

Le Maire,

Les Maires délégués,

Les Adjoints,

Les Conseillers municipaux,

Les secrétaires

Et les Agents techniques

Vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2023.

Qu'elle soit riche de petits plaisirs, de grandes joies, de réussites, de bonheur sans limite et surtout que la santé vous accompagne chaque jour.